

MARS : Le transport

Au Québec, le transport est la plus grande source d'émissions de gaz à effet soit 43,3 % dont près de 80 % est tributaire au transport routier. Il est donc nécessaire de s'intéresser à la question des transports et voir comment il est possible d'en réduire les émissions de GES. À l'échelle individuelle, il est possible de réduire l'empreinte liée à nos déplacements, et ce, même si la voiture peut sembler indispensable à nos déplacements. Ce mois-ci, on vous met au défi de réduire l'empreinte liée à vos déplacements.

Niveau 1 : J'admets que je suis parmi les personnes qui laissent toujours leur voiture rouler.

1. Faire le ménage du coffre arrière de la voiture pour éviter qu'il soit encombré.
2. S'informer sur la [marche au ralenti](#) et informer au moins une personne des apprentissages faits!
3. Adopter au moins 2 pratiques [d'écoconduite](#).

Saviez-vous que plus la voiture est pleine, plus elle est lourde et plus elle émet de gaz à effet de serre ?

Niveau 2 : J'essaie d'adopter de meilleures habitudes de transports mais ce n'est pas si simple!

1. Prioriser la marche ou le vélo pour au moins un déplacement par semaine qui serait habituellement fait en voiture.
2. Prévoir ses déplacements et en profiter pour combiner des activités à proximité.
3. Vous habitez loin des magasins? Stationnez votre voiture à un seul endroit, puis faites le reste de vos emplettes à pied!

Saviez-vous qu'un moteur à chaud consomme 2 x moins d'essence qu'un moteur à froid?

Niveau 3 : J'utilise beaucoup mon vélo et je marche lorsque possible. Que puis-je faire de plus?

1. Me mettre au défi de faire tous mes déplacements à pied ou à vélo pendant une semaine.

Bravo! Vous allez dans la bonne direction pour réduire l'empreinte associée à vos déplacements!

Vous avez des questions? Nous sommes là pour vous aider : 450 263-0141.